DEJEPS

ATHLÉTISME
& DISCIPLINES ASSOCIÉES

DIPLÔME DE NIVEAU 5

Comment puis-je accéder à la formation ?

Vous devez fournir des éléments suivants :

- attestation du diplôme PSC1 (Prévention Secours Civique de niveau 1)
- copie d'attestation de recensement
- copie du certificat individuel de participation à la journée du Citoyen (pour les – de 25 ans)
- certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'enseignement de l'athlétisme et disciplines associées
- copie de votre licence FFA
- attestation de résultat de niveau départemental 1 délivrée par le directeur technique national de l'athlétisme ou son représentant

Vous devrez également réussir les TEP (Tests d'Exigences Préalables d'Entrée en formation).
Si le nombre de candidats pour l'entrée en formation est supérieur au nombre de places disponibles, des sélections complémentaires aux TEP seront organisées.

> inscription en ligne : rubrique « Formation » du site internet du CREPS.

Quels métiers puis-je envisager au terme de la formation ?

Entraîneurs d'athlétisme & disciplines associées au sein des clubs, comités et ligues affiliés à la Fédération Française d'Athlétisme.

Où se déroule la formation ? Puis-je bénéficier d'une solution de restauration et d'hébergement ?

Lieu de formation :
CREPS de Poitiers

Hébergement et restauration possible au CREPS, se renseigner auprès de l'accueil:

> 05 49 36 06 00
> accueil@creps-poitiers.fr
> en savoir plus : rubrique «Accueil» du site internet du CREPS.

Qui est mon interlocuteur au CREPS ?

Responsable de la formatioin
Isabelle CHAMPALOU
07 63 78 18 52
isabelle.champalou@creps-poitiers.fr

Secrétariat
Sophie MASSÉ
05 49 36 06 08
sophie.masse@creps-poitiers.fr

Comment s'organise la formation ?

Durée **: 15 mois**

Alternance : **700h** en centre de formation & **500h** en structure d'alternance

Dates : **du 18/08/2025 au 18/12/2026**

Contenus de formation

4 unités capitalisables évaluées tout au long de la formation et lors d'épreuves certificatives spécifiques.

> en savoir plus : rubrique «Formation» du site internet du CREPS.

Je suis en situation de handicap, puis-je accéder à la formation ?

Le CREPS de Poitiers est labellisé «Handi Accueillant».

Référent handicap à contacter :
Isabelle CHAMPALOU / 07 63 78 18 52
isabelle.champalou@creps-poitiers.fr

Quel est le coût de la formation et comment puis-je la financer ?

Coût : 7.700€

> en savoir plus sur les aides financières possibles : rubrique « Formation » du site internet du CREPS.

Cette formation est-elle ouverte à l'apprentissage ?

Cette formation est ouverte à l'apprentissage.

> en savoir plus : rubrique « Centre de Formation des Apprentis » du site internet du CREPS.

PLUS D'INFOS

Scannez le QR code ci-contre pour accéder à la fiche formation sur notre site www.crepspoitiers.fr

LIEU DE FORMATION
POITIERS

L'APPRENTISSAGE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée par AFNOR Certification au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

ENGAGÉS POUR L'ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPÉES
fh & FORMATION & HANDICAP
CREPS DE POITIERS VOUNEUIL-SOUS-BIARD
2024

CREPS DE POITIERS

CREPS DE POITIERS
Château de Boivre, 86580 VOUNEUIL-SOUS-BIARD
05 49 36 06 00 | accueil@creps-poitiers.sports.gouv.fr

SUIVEZ-NOUS
WWW.CREPSPOITIERS.FR